

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Le *Lexique* en version électronique accessible à tous

Tous les détenteurs des tomes de la collection Normes – Ouvrages routiers pourront dorénavant consulter le *Lexique* dans le site Web du ministère des Transports à l'adresse suivante :

<http://www.mtq.gouv.qc.ca>

Pour les abonnés de la version électronique du *Lexique*, il est toujours possible de le consulter dans le site Web des Publications du Québec à l'adresse suivante :

http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits/ouvrage_routier.fr.html

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Données de catalogage (Vol. 1 et 2)		—	
Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)		Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)	
Modification et information	Janvier 2006	Modification et information	Décembre 2006
Tableau des échéances à respecter	Juillet 2006	Tableau des échéances à respecter	Décembre 2006
Table des matières v et vi		Table des matières v et vi	
Notes générales 5 et 6	Juin 2005 Déc. 2005	Notes générales 5 et 6	Déc. 2005 Déc. 2006

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i et ii	Déc. 2005	i et ii	Déc. 2006	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2005	1 et 2	Déc. 2005 Déc. 2006	Ajout de la Loi sur les poids et mesures dans les références.
	13 à 16	Déc. 2004 Déc. 2005	13 à 16	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 1.11 « Inscriptions » : actualisation de la liste des abréviations permises et modification du texte pour faire référence à la Loi sur les poids et mesures.
2	i à v	Mars 2006	i à v	Déc. 2006	Actualisation de la table des matières.
	25 et 26	Déc. 2005	25 et 26	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 2.24 « Trajet obligatoire pour voie de dépassement ascendante » : modification du titre pour introduire les trajets obligatoires pour voie de dépassement ascendante. Retrait du panneau P-220 « Voie pour véhicules lents » pour le remplacer par le panneau P-225 « Trajet obligatoire pour voie de dépassement ascendante ».
	DN 021 et DN 022	Déc. 2005	DN 021 et DN 022	Déc. 2006	Retrait des DN 021 et DN 022; les espaces sont laissés vides.

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	i à v	Déc. 2005	i à v	Déc. 2006	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2005	1 et 2	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 3.3.2 « Étendue » : ajout de « sur » au panonceau D-250-P-2.
	5 à 6.2	Déc. 2005	5 à 6.2	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 3.10 « Préparez-vous à arrêter » : le texte « avant que l'usager de la route atteigne l'intersection » est enlevé du premier paragraphe. Actualisation de la référence pour l'installation du panneau D-60-3.
	17 et 18	Déc. 2004	17 et 18	Déc. 2004 Déc. 2006	Section 3.27 « Pente raide » : modification de la section pour ajouter le mot « descendante » après le mot « pente ».
	DN 001 à DN 002B	Déc. 2005	DN 001 à DN 002B	Déc. 2005 Déc. 2006	DN 002A et DN 002B : la note 1 a été enlevée pour obliger au marquage de la ligne d'arrêt.
4	i à vi	Mars 2006	i à vi	Déc. 2006	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2004 Déc. 2005	1 et 2	Déc. 2004 Déc. 2006	Section 4.3.2 « Travaux de très courte durée » : modification de la définition de travaux de très courte durée. Actualisation de la référence concernant les travaux prévisibles et programmables.
	5 à 8	Déc. 2004 Déc. 2005	5 à 8	Déc. 2004 Déc. 2006	Section 4.4.3 « Emplacement » : les panonceaux T-240-P-10 G et D ont été intervertis. Figure 4.5-1 : ajout de « sur » au panonceau de « X km » afin de spécifier l'étendue. Ajout de « Contenu normatif » à la page 8 pour se conformer à la nouvelle approche en normalisation.
	13 à 22	Déc. 2004 Déc. 2005	13 à 22	Déc. 2004 Déc. 2006	Section 4.14.1 « Présence des travailleurs » : ajout de texte expliquant la présence des travailleurs dans une intersection. Section 4.16 « Limite de vitesse » : modification du texte pour rendre obligatoire la détermination de la limite de vitesse temporaire pour les travaux de longue durée. Ajout du contenu normatif pour les travaux de courte durée. Ajout du texte obligeant à l'inscription au registre des limites de vitesse temporaire.

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4					Section 4.20.3 « Confirmation de sortie dans un musoir » : nouvelle section pour expliquer la confirmation de sortie dans un musoir.
	29 et 30.1	Déc. 2005	29 et 30.1	Déc. 2006	Section 4.22 « Déviation de voie » : ajout des panneaux T-110-8; T-110-9 et modification des panneaux T-110-3 et T-110-6.
	43 à 48	Déc. 2004 Déc. 2005	43 à 48	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 4.35 « Feux de circulation pour travaux » : modification du texte pour ajouter les caractéristiques des feux de circulation pour les chantiers.
	i et ii (TCD)	Déc. 2004	TCD i et TCD ii	Déc. 2006	Actualisation de l'annexe B pour insérer les nouveaux panneaux ainsi que la nouvelle illustration des feux de chantiers. Renumérotation des pages.
	TCD 041 et TCD 042	Déc. 2005	TCD 041 et TCD 042	Déc. 2005 Déc. 2006	Modification de la numérotation du tableau. Renumérotation du TCD 072 pour TCD 072A et ajout du TCD 072B.
	TCD 055 à TCD 058	Déc. 2005	TCD 055 à TCD 058	Déc. 2006	TCD 041 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3.
	TCD 071 et TCD 072	Déc. 2005	TCD 071 à TCD 072B	Déc. 2005 Déc. 2006	TCD 055 et TCD 056 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3. TCD 057 et TCD 058 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-20-1.
	TLD 039 et TLD 040	Déc. 2005	TLD 039 et TLD 040	Déc. 2005 Déc. 2006	Ajout du nouveau DN pour la polygonation et renumérotation des DN.
	TLD 047 et TLD 048	Déc. 2005	TLD 047 et TLD 048	Déc. 2005 Déc. 2006	TLD 039 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3.
	TLD 063 à TLD 068	Déc. 2005	TLD 063 à TLD 068	Déc. 2005 Déc. 2006	TLD 048 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3.
	TLD 081	Déc. 2005	TLD 081	Déc. 2006	TLD 064 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3. TLD 065 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-6.
	TLDU 029 et TLDU 030	Déc. 2005	TLDU 029 et TLDU 030	Déc. 2005 Déc. 2006	TLD 067 et TLD 068 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-20-1.
					Modification du titre du DN pour mieux refléter la situation qui a cours sur le terrain.
					TLDU 030 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3.

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	TLDU 039 et TLDU 040	Déc. 2005	TLDU 039 et TLDU 040	Déc. 2005 Déc. 2006	TLDU 039 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3.
	TLDU 051 et TLDU 052	Déc. 2005	TLDU 051 et TLDU 052	Déc. 2005 Déc. 2006	TLDU 051 : modification de DN pour insérer le nouveau panneau T-110-3.
5	i à vii	Déc. 2005	i à vii	Déc. 2006	Actualisation de la table des matières.
	15 et 16	Déc. 2005	15 et 16	Déc. 2005 Déc. 2006	Un trait d'union est ajouté dans St-Eustache sur le panneau I-80. Modification du format du titre « Direction pour carrefour plan ».
	19 et 20	Déc. 2005	19 et 20	Déc. 2005 Déc. 2006	Page 20 : la puce traitant l'espace latéral entre les écussons et le point cardinal qui l'accompagne est enlevée car celui-ci a été traité ailleurs.
	25 et 26	Déc. 2005	25 et 26	Déc. 2005 Déc. 2006	Correction du panneau I-100-5 pour mettre les accents à Trois-Rivières et Montréal.
	39 et 40	Déc. 2005	39 à 40.2	Déc. 2006	Insertion du tableau 5.5–9 illustrant les couleurs de panneau de direction pour les panneaux d'indication, retrait des panneaux de couleur verte dans le texte.
	57 à 62	Déc. 2005	57 à 62	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 5.7.8 « Voies de dépassement » : insertion du nouveau panneau I-417-2 qui indique qu'une voie de dépassement auxiliaire est aménagée en aval sur une route ascendante. Section 5.8.1.1 « Parc routiers » : normalisation du nouveau panneau P-315 « Eau non potable » pour se conformer aux dispositions du Règlement sur la qualité de l'eau potable.
	65 et 66	Déc. 2005	65 et 66	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 5.8.1.1 « Parc routiers » : ajout d'une sous-section « Village-relais » pour normaliser la signalisation des villages-relais qui sont un complément des aires de service. Section 5.8.1.3 « Attractions touristiques publics » b) Ponts couverts Ajout du texte spécifiant que le nom du pont couvert peut être indiqué sous le panneau I-510.
89 et 90	Déc. 2005	89 et 90	Déc. 2005 Déc. 2006	Section 5.10.1.3 « Installation en bordure de la chaussée » : modification du numéro de la figure de référence dans le <i>Tome I – Conception routière</i> .	

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	93 et 94	Déc. 2005	93 et 94	Déc. 2005 Déc. 2006	Le pictogramme « Sentier de randonnée pédestre » est modifié.
	DN 013B et DN 014	Déc. 2005	DN 013B et DN 014	Déc. 2005 Déc. 2006	Le titre du dessin normalisé 013B est modifié pour refléter la situation du terrain.
	DN 017 et DN 018	Déc. 2005	DN 017 et DN 018	Déc. 2005 Déc. 2006	DN 018 : la référence au tableau 3.2–1 est remplacée par 3.4–1.
	DN 037 et DN 038	Déc. 2005	DN 037 et DN 038	Déc. 2005 Déc. 2006	DN 037 : modification du numéro de la figure de référence dans le <i>Tome I – Conception routière</i> .
	DN 041 et DN 042	Déc. 2005	DN 041 et DN 042	Déc. 2005 Déc. 2006	DN 041 : correction des coquilles dans les noms de destination.
	DN 047 et DN 048	Déc. 2005	DN 047 et DN 048	Déc. 2005 Déc. 2006	DN 047 : correction des coquilles dans les noms de destination.
	DN 051 et DN 052	Déc. 2005	DN 051 et DN 052	Déc. 2005 Déc. 2006	DN 051 : correction des coquilles dans les noms de destination.
	DN 085	Déc. 2005	DN 085 et DN 086	Déc. 2005 Déc. 2006	DN 086 : ajout du DN pour signaler le village-relais.
	6	i à v	Déc. 2005	i à v	Déc. 2006
3 à 8		Déc. 2005	3 à 8	Déc. 2005 Déc. 2006	Abords des passages à niveau : actualisation des références au dessin normalisé. Section 6.9.9 « Voies de dépassement » : modification du titre pour mettre voie au pluriel. Ajout d'un paragraphe traitant des voies de dépassement pour les routes ascendantes. Retrait de la section 6.9.9 « Voie auxiliaire ». Renumérotation des sections 6.9.11 à 6.9.13.
DN 041 et DN 042		Déc. 2005	DN 041A à DN 042	Déc. 2005 Déc. 2006	Ajout des DN 041B et 041C et renumérotation du DN 041A.
DN 067		Déc. 2005	DN 067	Déc. 2006	DN 067 : la note 1 a été enlevée pour obliger le marquage de la ligne d'arrêt.

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7	1 à 4	Juillet 2000 Juin 2002	i à iv	Déc. 2006	Actualisation de la table des matières, des listes des figures et des tableaux et de la table des dessins normalisés.
	5 à 40	Juin 1999 Juillet 2000 Avril 2001 Juin 2002 Fév. 2003	1 à 45	Déc. 2006	<p>Actualisation du chapitre, avec spécification du contenu normatif et du complément à la norme.</p> <p>Les modifications apportées au chapitre ont pour but de rassembler toutes les informations nécessaires à l'application de la signalisation des voies cyclables en un seul endroit.</p> <p>Mise à jour des références et des numéros de panneaux et de panonceaux.</p> <p>Section 7.4 « Définitions » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • remplacement de l'appellation « accotement asphalté » par l'appellation reconnue « accotement revêtu »; • modification de la définition « Bande cyclable » pour reprendre la définition reconnue au Ministère. <p>Section 7.5 « Dimensions des panneaux » : retrait de la dimension générale des panneaux d'indication.</p> <p>Modification du titre de la section 7.7 « Liste des panneaux utilisés » anciennement « Guide d'utilisation ».</p> <p>Section 7.8 « Signalisation de prescription » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • introduction de la section 7.8.2 « Arrêt ou Stop »; • introduction de la section 7.8.4 « Sens unique »; • introduction de la section 7.8.5 « Panonceau d'exception pour bicyclettes »; • introduction de la section 7.8.9 « Accès interdit »; • introduction de la section 7.8.11 « Stationnement réglementé »; • introduction de la section 7.8.12 « Arrêt interdit »; • introduction de la section 7.8.13 « Voies réservées aux bicyclettes ».



Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					<p>Section 7.9 « Signalisation de danger » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • introduction de la section 7.9.1 « Signal avancé d'arrêt »; • introduction de la section 7.9.2 « Signal avancé de cédez le passage »; • introduction de la section 7.9.3 « Signal avancé de feux de circulation »; • introduction de la section 7.9.4 « Virage »; • introduction de la section 7.9.5 « Flèche directionnelle »; • introduction de la section 7.9.6 « Intersection »; • introduction de la section 7.9.7 « Signal avancé d'un passage à niveau »; • introduction de la section 7.9.14 « Balises de danger »; • introduction de la section 7.9.16 « Changement de l'état d'une chaussée »; • introduction de la section 7.9.17 « Fin de revêtement ». <p>Section 7.11 « Signalisation d'indication » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • retrait des sections 7.11.1 « Direction », 7.11.2 « Acheminement vers une voie cyclable » et 7.11.3 « Identification de voie cyclable » et de leur panneaux respectifs; • introduction de la section 7.11.1 « Direction, acheminement et identification de voie cyclable » et du nouveau panneau qui combine désormais en un seul panneau les informations données par les trois panneaux correspondant aux sections retirées; • modification du contenu et du titre de la figure 7.11–1 en fonction des changements apportés au texte; • renumérotation des sections 7.11.2 « Identification de la Route verte » (ancienne section 7.11.4) et des sections suivantes;

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7	DN 001 à DN 027	Juin 1999 Juillet 2000 Avril 2001	DN 001 à DN 028	Déc. 2006	<ul style="list-style-type: none"> modification de la figure 7.11-2 où la représentation de la confirmation et du jalonnement avec l'ancien panneau d'identification de la voie cyclable est retirée; retrait de la section 7.11.5 « Début »; introduction de la section 7.11.3 « Fin »; actualisation du panneau I-700-1 de la section 7.11.10 « Signalisation frontalière ». <p>Section 7.12.3.2 « Passage » : différencier le marquage des passages pour personnes sur les pistes cyclables et celui des passages pour bicyclettes sur les chemins publics où la vitesse affichée est égale ou supérieure à 70 km/h.</p> <p>Annexe A « Marques longitudinales et transversales sur voies cyclables » : reprend la modification apportée à la section 7.12.3.3 « Passage » quant à la longueur des bandes de marquage des passages pour personnes ou pour bicyclettes.</p> <p>Annexe F « Liste des panneaux de signalisation utilisés pour les voies cyclables » :</p> <ul style="list-style-type: none"> changement du titre de l'annexe; introduction dans la liste des panneaux de prescription des panneaux et panonceaux ajoutés à la section 7.8 « Signalisation de prescription »; retrait dans la liste des panneaux d'identification des panneaux retirés de la section 7.11 « Signalisation d'indication » et introduction du nouveau panneau I-95 « Direction, acheminement et identification de voie cyclable ». <p>Mise à jour du contenu des dessins normalisés en fonction des changements apportés à la norme, modification des titres de certains dessins normalisés et amélioration graphique.</p> <p>DN 001 : remplacement du panneau dans l'image montrant le détail d'installation en milieu rural.</p>

Mise à jour n° 51 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2006

11^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					<p>DN 002, 006 à 012 et 016 à 025 : remplacement des panneaux d'indication « Direction » (I-95 et I-100), « Acheminement vers une voie cyclable » (I-105), « Rappel de distance » (I-110) et « Identification de voie cyclable » (I-125) par une note mentionnant l'installation d'un ou de plusieurs panneaux d'indication I-95 « Direction, acheminement et identification de voie cyclable » ou I-135 « Identification de la Route verte ».</p> <p>DN 011, 021, 022 et 024 : transformation de la bande cyclable bidirectionnelle montrée auparavant en une piste cyclable sur rue séparée des voies de circulation par une bordure pouvant être munie de délinéateurs.</p> <p>DN 023 : transformation de la bande cyclable bidirectionnelle montrée auparavant en une piste cyclable au niveau du trottoir et modification de la signalisation en raison de la présence de piétons au changement de direction.</p> <p>DN 028 : nouveau dessin normalisé.</p>
8	i à ix 51 et 52 57 et 58 DN 017 et DN 018	Mars 2006 Déc. 2005 Déc. 2005 Déc. 2005	i à ix 51 et 52 57 et 58 DN 017 et DN 018	Déc. 2006 Déc. 2005 Déc. 2006 Déc. 2005 Déc. 2006 Déc. 2005 Déc. 2006	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Section 8.7.2 « Installation des feux d'utilisation des voies » : ajout du texte spécifiant la distance de lisibilité des feux.</p> <p>Correction de la figure 8.8.2 pour spécifier la longueur de passage.</p> <p>DN 018 : ajout de la lentille jaune et illustration de son mode d'installation.</p>

